

**Avis adopté**

Séance plénière du 25 mars 2025

*Pour un numérique en santé souverain, de confiance et inclusif*

**CGT-FO**

Il est désormais un fait acquis que la santé n'échappe pas au développement des outils numérique et de l'IA et impacte de fait les patients. Or, il est indispensable de trouver comment mobiliser ces innovations technologiques pour les mettre au service des patients et de l'amélioration des soins mais cela sans enlever aux professionnels de santé la faculté et la responsabilité des choix à faire.

En se saisissant de cette question, le CESE a souhaité poser les principes fondamentaux qui doivent guider le numérique en santé. Le groupe FO soutient cette démarche et considère que l'humain et les patients doivent rester l'élément central de notre système. Bien sûr il faut mobiliser, favoriser et soutenir les innovations technologiques et explorer toutes les possibilités qu'offre le développement des intelligences artificielles.

Cependant ces enjeux impliquent également l'affectation de moyens humains et financiers supplémentaires à tous les acteurs, le soutien de la recherche publique et permettre aux personnels de santé de monter en compétence, maîtriser ces innovations, et donner au dialogue social toute sa place pour tenir compte des implications de l'IA dans le monde du travail.

Par ailleurs, le groupe FO insiste sur l'importance de protéger les données de santé, afin qu'il ne s'agisse pas là d'une source de vulnérabilité pour notre indépendance, notre sécurité et souveraineté. Pour garantir à ces données les protections les plus élevées, leur stockage doit impérativement être localisé en France ou en Europe, hébergées par des entreprises françaises ou européennes et protégées contre tout risque d'être soumises à l'extraterritorialité de lois étrangères. Ces exigences constituent une opportunité pour renforcer l'autonomie numérique de la France et de l'Europe, mobiliser l'investissement public et privé pour le développement des infrastructures et solutions, créer des emplois de qualité et permettre l'émergence d'un écosystème européen dans ces domaines.

Nous ne sommes qu'au début d'une évolution technologique qui peut nous échapper si on ne la maîtrise pas et les principes posés par l'avis vont, pour le groupe FO, dans ce sens.

**Nous avons voté en faveur de cet avis.**